

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU 30 JUIN 2005**

L'an deux mille cinq, le jeudi 30 juin à 15 h 00, le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au Centre de Gestion, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DEYRES.

Etaient présents, outre le Président :

- | | |
|----------------------------|----------------------------------|
| - Mr Marcel DUTOYA | Maire de DOAZIT |
| - Mr François CAILLE | Maire de DONZACQ |
| - Mme Monique LUBIN | Maire d'AUBAGNAN |
| - Mr Henri DAUGA | Maire d'AURICE |
| - Mr Jean-Claude LABERNEDE | Maire de NARROSSE |
| - Mme Ginette SENTUC | Maire de CAZERES SUR L'ADOUR |
| - Mr Bernard COUTANCEAU | Conseiller Municipal de SOUSTONS |
| - Mr Bernard SUBSOL | Maire de PONTONX-SUR-L'ADOUR |
| - Mr Claude MILET | Maire de LARRIVIERE |
| - Mr Robert DESSALLES | Maire de MIMBASTE |

Etaient absents ou excusés :

- | | |
|---------------------------------|--|
| - Mme Françoise DARTIGUE PEYROU | Maire de MONTFORT EN CHALOSSE et son suppléant |
| - Mme Danielle MICHEL | Maire de SAINT-PAUL-LES-DAX et son suppléant |
| - Mr Alain DUDON | Maire de BISCARROSSE |
| - Mr Guy DUCOURNAU | Maire de GASTES |
| - Mr Yves LAHOUN | Maire de POUILLON |
| - Mme Lucette MARCHAND | Maire d'OEYRELUY |
| - Mme Christine DARDY | Maire de ST-MARTIN-DE-SEIGNANX |
| - Mr Serge DAILHAT | Maire de CLERMONT |
| - Mr Bernard CORRIHONS | Maire d'ONDRES |
| - Mme Elisabeth SERVIERES | Présidente de la C. C. du canton de MONTFORT |
| - Mr Jean-Pierre LAFFERRERE | Président de la C.C. du Tursan de GEAUNE |
| - Mr Jean-Paul SEBASTIEN | Président de la C. C. de la Haute Lande de SABRES et son suppléant |

Assistait également à la réunion, Monsieur Dominique SAVARY, Directeur du Centre de Gestion.

Monsieur Jean-Claude DEYRES procède à l'appel des membres de l'assemblée.

La séance est ouverte à 15 h 15.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 31 mars 2005

Le Président demande s'il y a des observations concernant le procès-verbal de la dernière séance. Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité et le Président remercie l'assemblée.

2. Réalisation d'un logiciel de gestion des carrières – constitution d'un groupement de commandes

Nos collègues des centres de gestion du Gers et des Hautes Pyrénées, suite aux difficultés qu'ils ont rencontrées avec leur fournisseur de logiciel de gestion des carrières, ont lancé une réflexion pour trouver une solution qui les mette, autant que faire se peut, à l'abri des aléas du marché des logiciels des ressources humaines, ce dernier tendant à se concentrer entre un nombre de fournisseurs très restreint.

Ils se sont ainsi orientés vers une solution qui permettrait de donner aux centres de gestion la propriété libre de droit du logiciel retenu, cette solution présenterait en outre l'avantage pour chaque centre de gestion de participer étroitement à la définition et au développement du produit, permettant ainsi de mieux répondre aux besoins spécifiques des centres de gestion.

Cette démarche ne pouvant que présenter des avantages pour le Centre de Gestion, Monsieur le Président propose de s'associer aux centres de gestion des Hautes Pyrénées et du Gers afin de mettre en commun nos moyens pour lancer un marché public d'études, de développement à façon et de fourniture d'un logiciel de gestion des ressources humaines libre de droit et propriété finale de chacun des centres.

Conformément au code des marchés publics, la procédure de mise en concurrence et la conclusion des marchés seraient effectuées dans le cadre d'un groupement de commandes qui aurait pour mission de coordonner la commande des membres, d'établir un cahier des charges de consultation des entreprises, de lancer un avis public d'appel à concurrence, de choisir l'entreprise à retenir, chaque centre de gestion restant en charge de la conclusion et du règlement financier du marché le concernant.

Monsieur le Président propose d'approuver la constitution de ce groupement de commandes et de l'autoriser à signer la convention correspondante avec les présidents des centres de gestion du Gers et des Hautes Pyrénées.

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré et à l'unanimité, approuve la constitution de ce groupement de commandes, autorise Monsieur Jean-Claude DEYRES, Président du Centre de Gestion à signer la convention correspondante avec les présidents des centres de gestion du Gers et des Hautes Pyrénées et à intervenir à toutes pièces et formalités se rapportant à cette convention.

3. Création de deux postes d'agent administratif à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2005

Dans le cadre du fonctionnement du Centre de Gestion, Monsieur le Président propose de créer deux postes d'agent administratif à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2005, et de supprimer à compter de cette même date deux postes d'adjoint administratif.

Monsieur le Président demande l'autorisation de modifier le tableau des effectifs du Centre de Gestion tel qu'adopté au budget primitif 2005.

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré et à l'unanimité, décide de créer deux postes d'agent administratif à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2005, et de supprimer à compter de cette même date deux postes d'adjoint administratif, autorise Monsieur Jean-Claude DEYRES, Président du Centre de Gestion à intervenir à toutes pièces et formalités se rapportant à la création et à la suppression de ces postes.

4. Renouvellement de la création d'un poste d'ingénieur en organisation - catégorie A - durée 6 mois

Par délibération en date du 29 novembre 2004, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion a décidé de renouveler à compter du 1^{er} janvier 2005 et pour une durée de 6 mois, le poste d'ingénieur en organisation dans le cadre de l'article 25 de la loi du 26 janvier 1984 modifié.

Monsieur le Président propose de renouveler ce poste sur les bases de la délibération en date du 29 novembre 2004, pour une durée de 6 mois, à compter du 1^{er} juillet 2005.

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré et à l'unanimité décide de renouveler sur les bases de la délibération du Conseil d'Administration du 29 novembre 2004, le poste d'ingénieur en organisation, pour une durée de 6 mois, à compter du 1^{er} juillet 2005.

Le Conseil d'Administration autorise Monsieur Jean-Claude DEYRES, Président du Centre de Gestion à intervenir à toutes pièces et formalités se rapportant à ce renouvellement de poste.

5. Renouvellement de la création d'un poste de chargé de mission validation des acquis de l'expérience - durée 6 mois

Par délibération en date du 29 novembre 2004, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion a décidé de renouveler à compter du 1^{er} janvier 2005 et pour une durée de 6 mois, le poste de chargé de mission.

Au titre de l'année 2005, la D.D.T.E., le Conseil Général et la D.D.A.S.S. ont sollicité le Centre de Gestion afin d'accompagner les agents sociaux dans le cadre de l'expérimentation de la validation des acquis de l'expérience (VAE)

Monsieur le Président propose de renouveler ce poste sur les bases de la délibération en date du 29 novembre 2004, pour une durée de 6 mois, à compter du 1^{er} juillet 2005.

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré et à l'unanimité décide de renouveler sur les bases de la délibération du Conseil d'Administration du 29 novembre 2004, le poste de chargé de mission, pour une durée de 6 mois, à compter du 1^{er} juillet 2005.

Le Conseil d'Administration autorise Monsieur Jean-Claude DEYRES, Président du Centre de Gestion à intervenir à toutes pièces et formalités se rapportant à ce renouvellement de poste.

6. Marché d'acquisition et maintenance de véhicules – Année 2005

Conformément aux dispositions prévues dans le guide des procédures approuvé par délibération du Conseil d'Administration en date du 29 novembre 2004, un appel à concurrence a été lancé pour l'acquisition de 5 voitures et la maintenance du parc automobile du Centre de Gestion.

Compte tenu du montant prévisionnel inférieur à 230 000 euros, la mise en concurrence a été mise en œuvre, en application des articles 28 et 40 du code des marchés publics, selon la procédure adaptée prévue dans le guide des procédures précité.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 6 mai 2005 dans le BOAMP, le 7 mai 2005 dans «Le Travailleur Landais», et le 2 mai sur les sites Internet du Centre de Gestion et de Landespublic.org.

Plusieurs entreprises ont adressé des offres.

La commission chargée de l'examen des offres a fait des propositions sur les offres qui apparaissent économiquement les plus avantageuses au regard des critères de choix prévus dans le dossier de consultation.

Monsieur le Président propose de retenir les propositions de la commission et de l'autoriser à signer les marchés correspondants avec les entreprises retenues.

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré et à l'unanimité décide retenir les propositions de la commission, autorise Monsieur Jean-Claude DEYRES, Président du Centre de Gestion à signer les marchés correspondants avec les entreprises retenues et à intervenir à toutes pièces et formalités se rapportant à ces marchés.

7. Marché de fourniture de carburant – Année 2005

Conformément aux dispositions prévues dans le guide des procédures approuvé par délibération du Conseil d'Administration en date du 29 novembre 2004, un appel à concurrence a été lancé pour l'acquisition de 5 voitures et la maintenance du parc automobile du Centre de Gestion.

Compte tenu du montant prévisionnel inférieur à 230 000 euros, la mise en concurrence a été mise en œuvre, en application des articles 28 et 40 du code des marchés publics, selon la procédure adaptée prévue dans le guide des procédures précité.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 6 mai 2005 dans le BOAMP, le 7 mai 2005 dans «Le Travailleur Landais», et le 2 mai sur les sites Internet du Centre de Gestion et de Landespublic.org.

Plusieurs entreprises ont adressé des offres.

La commission chargée de l'examen des offres a fait des propositions sur les offres qui apparaissent économiquement les plus avantageuses au regard des critères de choix prévus dans le dossier de consultation.

Monsieur le Président propose de retenir les propositions de la commission et de m'autoriser à signer les marchés correspondants avec les entreprises retenues.

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré et à l'unanimité décide retenir les propositions de la commission, autorise Monsieur Jean-Claude DEYRES, Président du Centre de Gestion à signer les marchés correspondants avec les entreprises retenues et à intervenir à toutes pièces et formalités se rapportant à ces marchés.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Jean-Claude DEYRES, demande si l'assemblée a des questions à poser.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16 h 00.

Fait à Saint-Sever, le 30 juin 2005